



Bilan de la Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

PRÉSENTATION À
LA COMMISSION DE
LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mercredi 25 avril 2012

Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

La Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

- S'inscrit dans la suite des travaux du Sommet de Montréal ;
- Actualise les engagements de la Ville prévus à la *Charte montréalaise des droits et responsabilités en vigueur depuis le 1er janvier 2006* :
 - Confirme le droit à la sécurité des citoyennes et des citoyens ;
 - Atteste de l'engagement de la Ville (article 26, alinéa d) de la Charte :
«**soutenir des mesures préventives axées sur la sensibilisation et la participation des citoyennes et des citoyens, en collaboration avec les responsables de la sécurité publique et civile**».

L'environnement paisible et sécuritaire est une priorité :

La Politique réitère et concrétise l'engagement de l'agglomération à faire de cet environnement une priorité. La Politique affirme :

- **Le leadership de l'agglomération en matière de sécurité publique;**
- **La nécessité d'établir des actions concertées;**
- **L'importance de mobiliser et d'engager la collectivité dans la mise en œuvre et l'actualisation de cette politique.**
- **Réalisation d'actions adaptées aux problématiques et aux besoins locaux.**

Contexte général

- **Grand nombre de collaborateurs** lors des travaux sur la politique
- **Juridiction d'agglomération**
- **Étapes**
 - Comité de travail ;
 - Commissions de la sécurité publique en mai 2005 ;
 - Consultation publique tenue le 20 novembre 2006 ;
 - Adoption mars 2007

Politique reposant sur un portrait de la situation touchant :

- L'évolution de la population dans l'agglomération;
- La vie urbaine et ses caractéristiques;
- La criminalité;
- La sécurité et le sentiment de sécurité;
- La prévention et l'intervention;
- Les risques découlant de la densité de population.

Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Un environnement paisible, la sécurité publique de même que le sentiment de sécurité influencent

- La qualité de vie de la population ;
- L'économie ;
- Le développement durable ;
- L'affluence du tourisme.



Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Fondements de la politique

- L'importance à accorder à un environnement paisible et sécuritaire
- Place de la citoyenne et du citoyen
- Action concertée
- Approches préconisées

Les acteurs

- **Les citoyennes et les citoyens**
- **Les élus**
- **Commerçants et gens d'affaires**
- **Intervenants dont la mission est centrée sur la sécurité**
- **Les acteurs au sein de l'agglomération**
- **Les acteurs de la collectivité**

La Politique

L'objectif fondamental de la Politique

- Promouvoir l'engagement des citoyens et les acteurs
- Exercer un leadership et coordonner les actions
- Consolider et développer la prévention et les interventions
- Prises en compte de ces préoccupations



Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les principes directeurs

- L'universalité :
- L'équité :
- Le respect :
- La qualité des services :



Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les orientations et les objectifs généraux

- Mobilisation des acteurs
- Coordination des actions
- Partage d'information



Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les orientations et les objectifs généraux (suite)

- Promotion de la prévention
- Développement des interventions
- Qualité des actions et des services



Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Réalisations dans les arrondissements et les villes liées

- L'augmentation du sentiment de sécurité
- L'implantation de solutions locales durables
- La sensibilisation et la formation des citoyens
- Le partage d'information

Réalisations dans les arrondissements et les villes liées (suite)

- **Arrondissements**

Participation des postes de quartier aux tables dans tous les arrondissements

- **Villes liées**

Participation de quelques postes de quartier où les tables sont implantées

Réalisations dans les arrondissements et les villes liées (suite)

- La fréquence des rencontres varie selon l'arrondissement.
(bimensuel, mensuel, trimestriel)
- Le leadership est assuré par l'arrondissement ou la ville liée,
Le service de police est un des acteurs.
- La grande majorité des tables ont élaboré un plan d'action

Bonnes pratiques

Arrondissement Anjou

- ❖ Un local était utilisé pour des rassemblements et des prières avec des problèmes de capacité et de stationnement. Après discussions, les pompiers et les inspecteurs de la Ville se sont joints aux policiers pour régulariser la situation.
- ❖ Le stationnement du poste est bordé d'un parc, des départs urgents des policiers menaçaient la sécurité des jeunes qui traversaient le stationnement. Après discussions, le stationnement du poste a été ceinturé d'une clôture.

Bonnes pratiques

Arrondissement LaSalle

- ❖ À l'été 2011, un plan d'action estival a été implanté pour impliquer les partenaires afin de réduire l'errance et les méfaits dans les parcs.
- ❖ Un programme pour accroître les dénonciations de violence intrafamiliale, auprès des organismes qui représentent les jeunes et les femmes.
- ❖ Le programme COOP, pour mieux faire connaître les réalités quotidiennes des policiers, auprès des organismes partenaires.

Bonnes pratiques

Arrondissement Mercier – Hochelaga - Maisonneuve

- ❖ En 2010, la réduction des irritants liés à la prostitution
Plan commun, soit la répression à l'égard des clients

- ❖ Le même plan a été reconduit en 2011

Bonnes pratiques

Arrondissement Montréal-Nord

- ❖ Relance de la table de sécurité urbaine
 - À l'aide d'une personne ressource externe qui mobilise les organismes
- ❖ Colloque auprès des organismes locaux
 - Présentation des travaux de la table
 - Présentation des objectifs
 - But de recherche et de mobilisation des organismes

Bonnes pratiques

Arrondissement Sud-ouest

❖ Le projet **B.U.M.P. (Burgundy urbain mediation project)**

Un projet de médiation urbaine destiné aux jeunes du quartier de la Petite-Bourgogne

Le projet vise à réduire la criminalité par la prévention, la répression et la médiation avec des intervenants sur le terrain, les policiers, les parents et les jeunes, en favorisant les activités sportives et l'occupation des parcs du quartier.

- ❖ Les policiers ont participé à des projets de soccer et de basketball. Les policiers ont invité les jeunes en stage dans le projet COOP.
- ❖ Les policiers ont participé à des stages avec les intervenants de BUMP
- ❖ Une réduction du flânage, de la criminalité.



Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Bonnes pratiques

Villes Pointe-Claire et Dorval

❖ Les journées de prévention de la toxicomanie

Trois jours où les écoles participent sous forme de kiosques, de conférences, de présentations et d'échanges.



Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Les tables de concertation en sécurité publique et civile

- Évolution au cours des cinq dernières années



Politique pour un environnement paisible et sécuritaire

PRÉSENTATION À LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Conclusion

- Les cinq premières années
- Le maintien d'un environnement paisible et sécuritaire